

Constitution du dossier de demande d'inscription à une session du jury national d'évaluation du niveau de connaissances juridique et de maîtrise de la langue française pour embarquer comme capitaine ou officier chargé de sa suppléance à bord d'un navire battant pavillon français

Conditions de nationalité :

officiers ressortissants

- d'un Etat membre de l'union européenne,
- d'un Etat partie à l'accord sur l'espace économique européen
- de la Confédération suisse
- d'un Etat partie à tout accord international ayant la même portée en matière de droit de séjour et au travail.

Pièces à fournir :

- curriculum vitae*
- photocopie RV d'une pièce d'identité*
- photocopie RV du livret maritime*
- photocopie du certificat d'aptitude médicale*
- photocopies des brevets et certificats STCW valides détenus*
- courrier de promesse d'embauche de l'armateur intéressé*
- photographie*

Le candidat convoqué au jury devra se présenter le jour des épreuves avec les documents originaux.